

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 30 du 24 avril 2019**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

#### **DÉCISION N° 66027/ARM/DGA/DP - N° 7052/ARM/EMA/SCPL/PPE**

portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du programme 146.

Du 20 décembre 2018

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT :**

*direction des plans, des programmes et du budget*

**ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES :**

*sous-chefferie « plans » ; division « plans, programmes, évaluation »*

**DÉCISION N° 66027/ARM/DGA/DP - N° 7052/ARM/EMA/SCPL/PPE portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du programme 146.**

*Du 20 décembre 2018*

**NOR A R M A 1 9 5 2 7 2 6 S**

---

*Pièce(s) jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte(s) abrogé(s) :*

↳ [Décision N° 6768/DEF/DGA/DP - N° 342/DEF/EMA/SCPL/PPE du 14 janvier 2016 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du programme 146.](#)

*Classement dans l'édition méthodique :*

BOEM [700.3.](#), [310.12.2.3.](#)

*Référence de publication :*

BOC n°30 du 24/4/2019

---

Vu [Décret N° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.](#),

Vu [Arrêté du 23 avril 2015 organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense.](#),

Vu [Arrêté du 23 avril 2015 portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense.](#) ;

Article 1<sup>er</sup>

Les responsables de budget opérationnel de programme et les responsables d'unité opérationnelle du programme 146 ainsi que leurs représentants fonctionnels, sont désignés conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

Cette décision annule et remplace la [décision n° 6768/DGA/DP - n° 342/DEF/EMA/SCPL/PPE du 14 janvier 2016](#) portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du programme 146.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

## ANNEXE

**ANNEXE.**  
**AUTORITÉS CHARGÉES DES FONCTIONS DE RESPONSABLE DE BUDGET OPÉRATIONNEL ET DE  
RESPONSABLE D'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME 146.**

<http://boreale.intradef.gouv.fr/render/cke/ressource/cfb57aea-4fe4-11e9-b6d9-005056a225e8.pdf>

*Le délégué général de l'armement,*

Joël BARRE.

*Le général d'armée,*

*chef d'état-major des armées,*

François LECOINTRE.